

 eM-Rhône

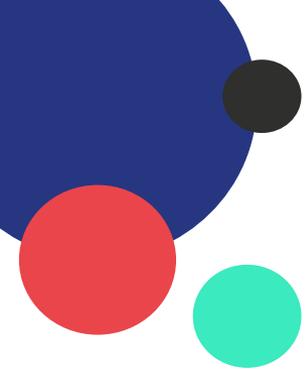
**Conférence – débat sur l'eau
18 janvier 2024 – Espace KEMIO
Péage-de-Roussillon**



Elyse 




MA PAROLE A DU POUVOIR



Valérie DEJOUR
Jonas FROSSARD

*Garants de la Commission Nationale
du Débat Public*

La Commission Nationale du Débat Public : qu'est-ce que c'est ?



AUTORITÉ

Habilitée à prendre des décisions en son nom propre



ADMINISTRATIVE

Institution publique



INDÉPENDANTE

Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique



Elle défend un droit :

“
Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.”
”

Article 7 de la Charte de l'Environnement
– rendue constitutionnelle en 2005

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bienfondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, de les réduire ou de les compenser

À quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de
toutes les parties
prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au
projet



TRANSPARENCE

Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-
vis du responsable du projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la
rencontre de
tous les publics

Qui sont les garant.e.s ?

Valérie Dejour

valerie.dejour@garant-cndp.fr

Jonas Frossard

jonas.frossard@garant-cndp.fr

Marion THENET

marion.thenet@garant-cndp.fr

CNDP - Garants de la concertation sur le projet

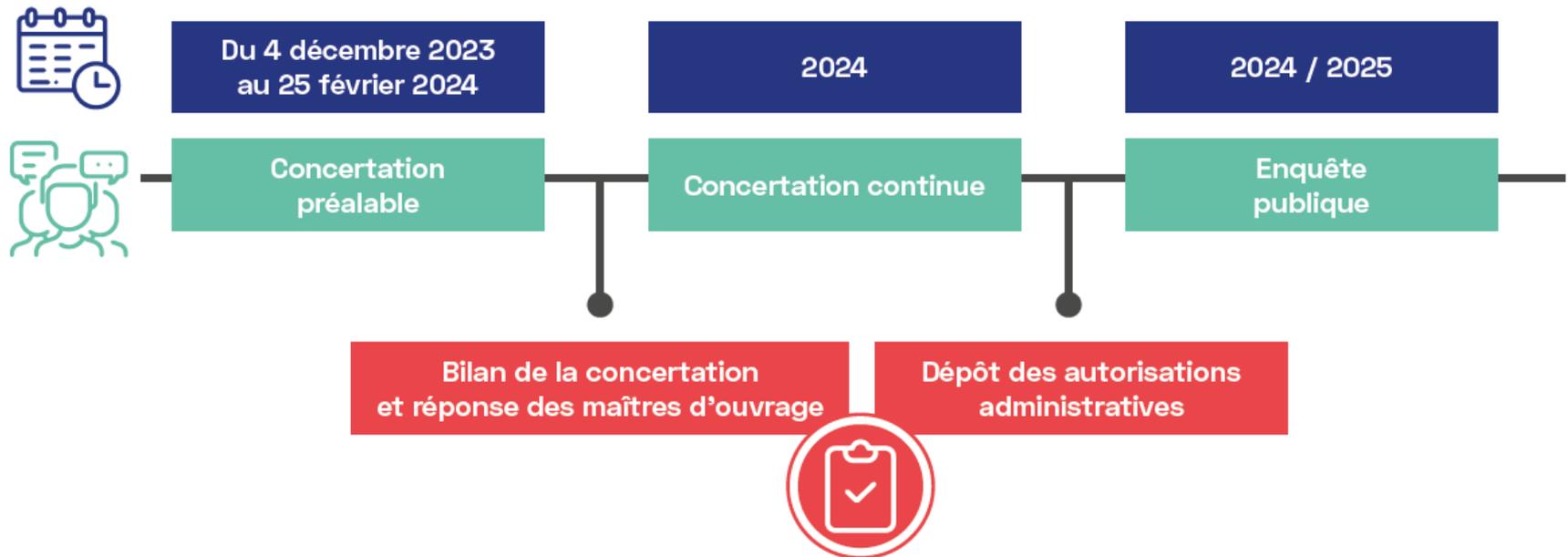
Elyse Energy Projet em-rhône

244 boulevard Saint-Germain

75007 PARIS

La participation du public

Les grandes étapes



La concertation préalable du public

Du 4 décembre 2023 au 25 février 2024

18
RENDEZ-VOUS
CLÉS



2

FORUMS PARTICIPATIFS



5

ATELIERS THÉMATIQUES

*Risques et nuisances
Raccordement électrique
Approvisionnement et synergies
Contribution à la dynamique
économique du territoire*



1

CONFÉRENCE DÉBAT

Eau



6 STANDS MOBILES

sur les communes riveraines



4 PETITS DÉJEUNERS

*Vienne, Grenoble, Plateforme
OSIRIS, Lyon*

La concertation préalable du public

Les modalités pour s'informer et participer



DOSSIER DE CONCERTATION
SYNTHÈSE DU PROJET
FICHES THÉMATIQUES



SITE INTERNET DU PROJET
WWW.EM-RHONE-CONCERTATION.FR



MESSAGERIE VOCALE
24H/7J
[07 57 54 22 93](tel:0757542293)



CAHIERS D'ACTEURS

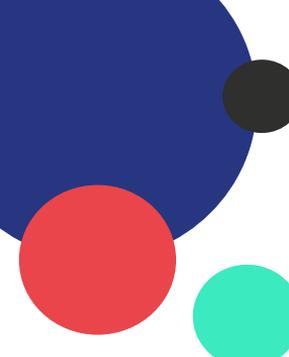


REGISTRES DE
CONTRIBUTIONS

Les objectifs de la rencontre



- **Présenter le projet et ses besoins en eau**
- **Appréhender les enjeux liés à l'eau avec des experts**
- **Créer un espace de débat et nourrir la réflexion**



Le déroulé de la rencontre

PARTIE 1

La ressource en eau sur le territoire : mise en perspective

+ Échanges avec la salle

PARTIE 2

La mission du GIE

PARTIE 3

L'intégration du projet eM-Rhône porté par ELYSE Energy –
Présentation du projet et de ses besoins

+ Échanges avec la salle

Les intervenants

Khalil EL QUORTOBI

Elyse Energy

Mélanie JASPART

Elyse Energy

Christophe GAROT

Elyse Energy

Cédric LANSOU

Directeur adjoint du SCoT

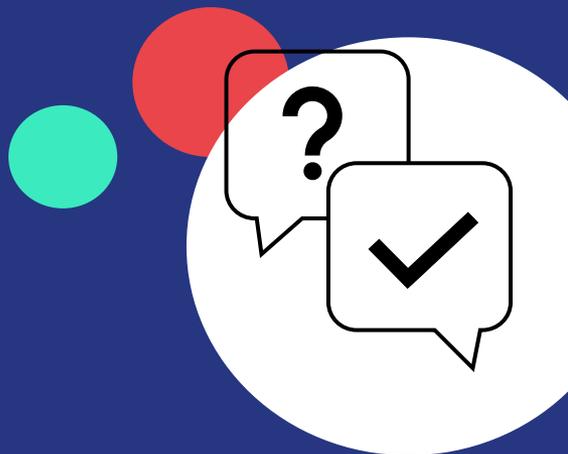
Frédéric KRESS

Responsable environnement et
sécurité des procédés, GIE Osiris



1.

LA RESSOURCE EN EAU SUR LE TERRITOIRE



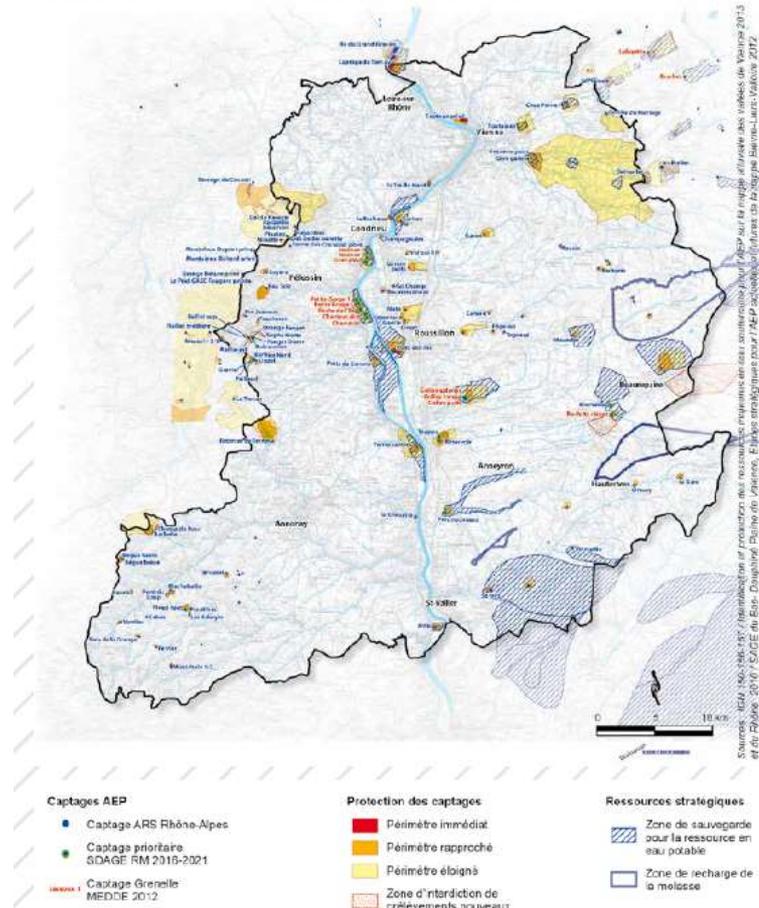
Présentation du SCoT

La prise en compte de la gestion de la ressource à l'échelle du territoire

Les ambitions du SCoT :

- Protection de la ressource en eau superficielle et souterraine
- Adéquation entre les besoins générés par le développement et les ressources disponibles sur le territoire, sans engager de coût majeur pour les collectivités.

FIG D.2.3.2 - CAPTIAGES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : PERIMETRES DE PROTECTION



Présentation du SCoT

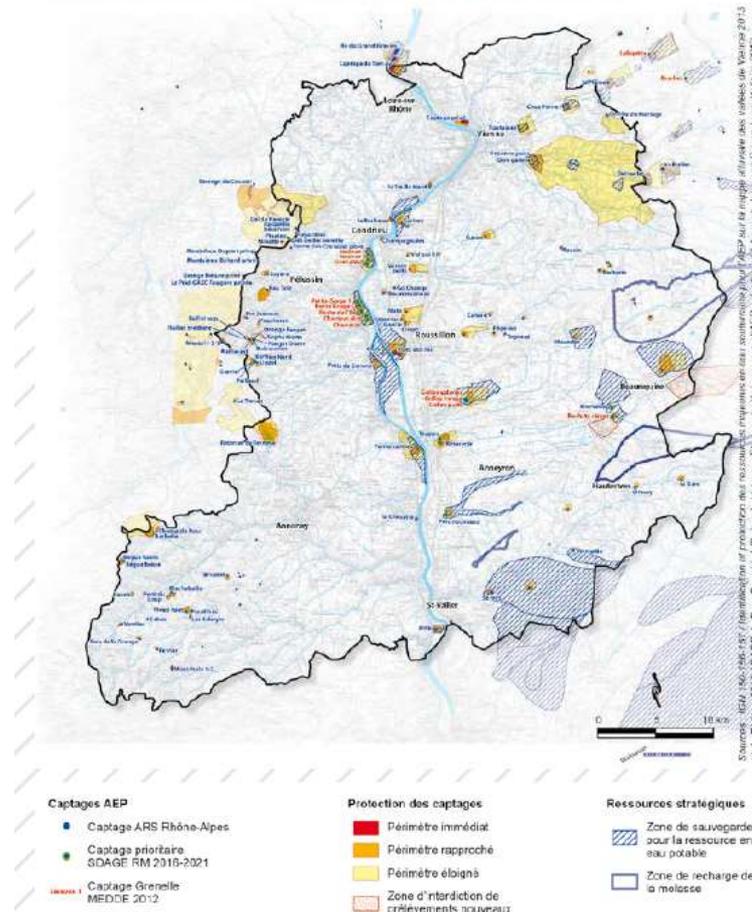
La prise en compte de la gestion de la ressource à l'échelle du territoire

Globalement la ressource disponible semble **suffisante** pour assurer les différents usages :

- L'eau potable,
- L'industrie,
- L'irrigation,
- Les milieux aquatiques,
- Etc.

Cependant, le PTGE existe pour prendre en compte un déficit naturel des nappes sur lesquelles sont effectués les prélèvements.

FIG D.2.3.2 - CAPTAGES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : PERIMETRES DE PROTECTION



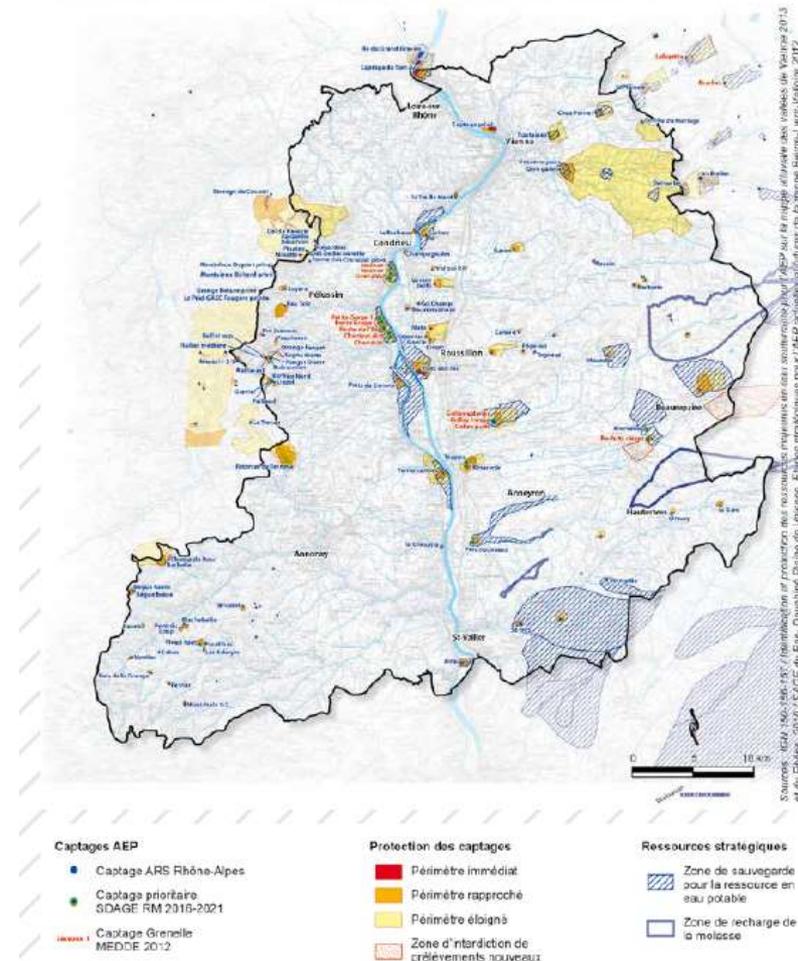
Présentation du SCoT

La prise en compte de la gestion de la ressource à l'échelle du territoire

Certains territoires devront mettre en œuvre des **mesures complémentaires** pour **concilier** l'ensemble de ces usages :

- La vocation résidentielle plus limitée,
- La réduction des prélèvements,
- Les interconnexions avec des ressources plus lointaines, ...

FIG.D.2.3.2 – CAPTIAGES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : PÉRIMÈTRES DE PROTECTION



Présentation du SCOT

Valoriser les grands sites de développement économique d'envergure métropolitaine

L'industrie chimique est organisée au sein du GIE Casper (Saint-Clair-du-Rhône) et du GIE Osiris (Roussillon et Salaise-sur-Sanne).

- 2 000 personnes employées
- **Emblèmes** d'une activité historique du territoire

Des difficultés ressenties à plusieurs niveaux :

- **Concurrence de plus en plus forte** liée à la mondialisation ;
- **Évolution des normes** et réglementations européennes (environnement, risques, gestion de l'eau, etc.).



Présentation du SCOT

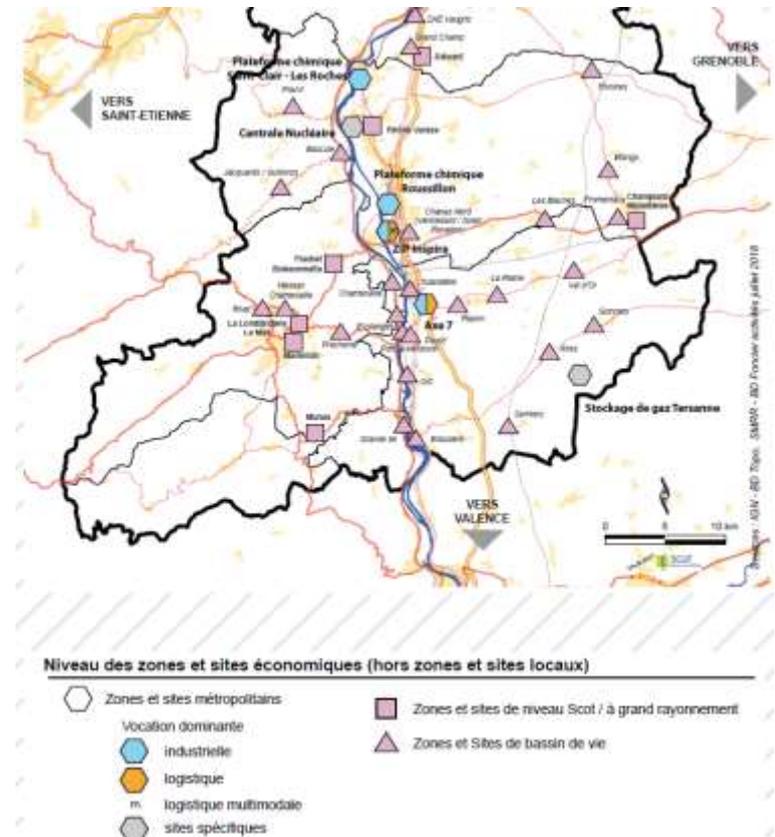
Valoriser les grands sites de développement économique d'envergure métropolitaine

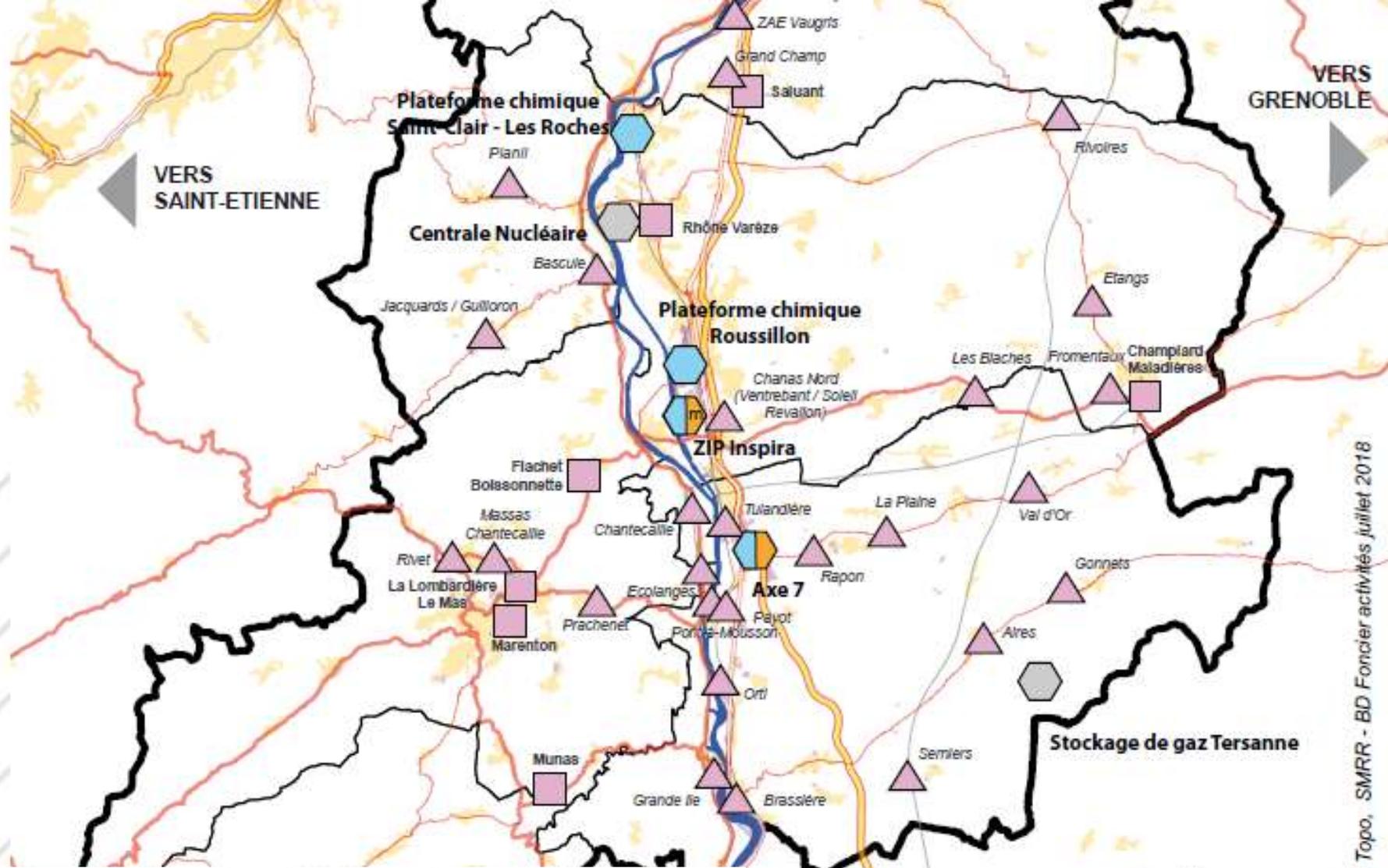
Des adaptations du process industriel possibles à la marge (de réduction de la consommation en eau par exemple).

Une mise aux normes complète des installations, difficilement envisageable à ce jour.

Deux plateformes chimiques à appréhender ensemble :

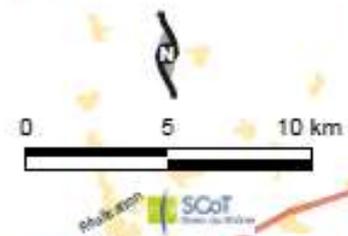
- partager des problématiques,
- destin commun,
- lien avec la « vallée de la chimie » lyonnaise.





Niveau des zones et sites économiques (hors zones et sites locaux)

- | | | | |
|---|-------------------------------|---|---|
|  | Zones et sites métropolitains |  | Zones et sites de niveau Scot / à grand rayonnement |
|  | industrielle |  | Zones et Sites de bassin de vie |
|  | logistique | | |
|  | logistique multimodale | | |
|  | sites spécifiques | | |



Sources : IGN - BD Topo, SMRR - BD Foncier activés juillet 2018

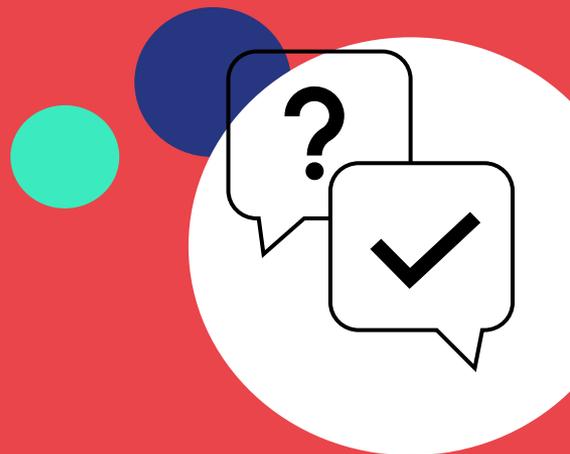
Questions / Réponses



2.

LA MISSION DU GIE

*Cadre réglementaire et
fourniture de services*



Osiris – Gestionnaire de plateforme



- Seule entité plateforme autorisée à prélever de l'eau.
- Distributeur d'utilités dont EB/ED/EA.
- Opérateur d'une station biologique de traitement des effluents carbonés.
- Responsable du rejet unique au milieu aquatique au pk 54,5.

L'eau – une priorité

- Osiris coordonne la politique de **gestion de l'eau** et de **réduction des usages** : -48 % sur le prélèvement en 10 ans.

Prélèvement Roussillon (m³/j)

2023 78116

2013 150 918

- Osiris **accompagne** les **plans de sobriété hydrique** des entreprises plateforme.

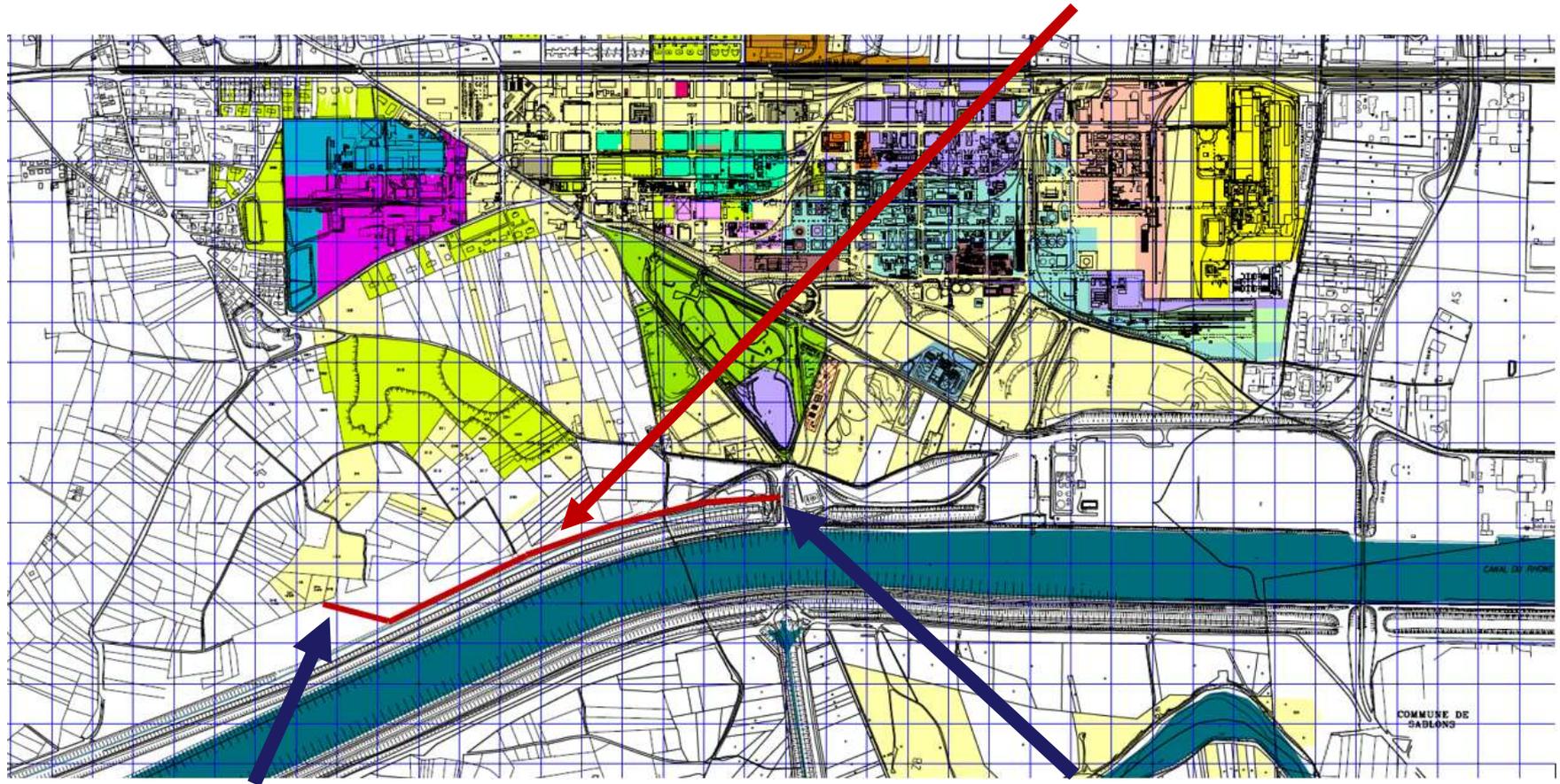
Osiris – Partenaire du PTGE

Osiris doit transférer 30 000 m³/j de prélèvements de l'île de la Platière vers son champ captant en rive gauche du canal CNR.

→ 2024 / 2025 : Réalisation de la connexion entre le champ captant rive gauche et l'usine sud : 1 200 mètres - 3,0 millions d'euros (subvention 40% de l'Agence de l'Eau).

Plan général des réseaux

Création d'une liaison DN 800 de 1 200 mètres en bordure de canal CNR.



Point stratégique au départ du champ captant rive gauche.

Point de franchissement du réseau Platière vers usine sud.

En cas de crise

Gestion du risque de sécheresse

- Actuellement la nappe phréatique de l'Île de la Platière n'est **pas réglementée** pour le **risque sécheresse**.
Il n'existe donc pas de cadre préfectoral pour prescrire des dispositions coercitives aux industriels de la plateforme.
- Cette donne pourra **changer à tout moment** dans les années à venir.
C'est pourquoi les industriels déploient des **plans de sobriété hydrique**.

Osiris – Exploitant d'une station d'épuration biologique



- Conçue pour 10 T/j de DCO nd.
- Actuellement chargée à 50%.
→ Donc ouverte à de nouveaux arrivants.
- Rendement 2023 : 99,2 % sur la DBO₅.
- En voie finale de mise en conformité aux MTD de l'UE.

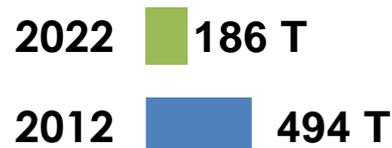
Osiris – Responsable du rejet pK 54,5

- Une surveillance quotidienne sur 27 paramètres.
- Des rejets en baisse continue.

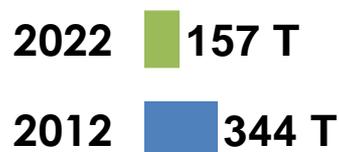
DCO nd



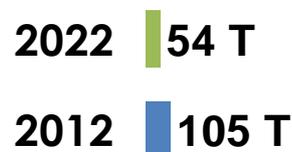
MEST



Azote

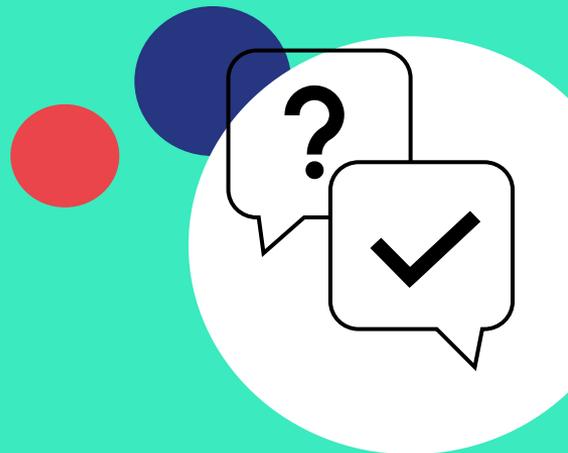


Phosphore



3.

eM-Rhône – Présentation du projet

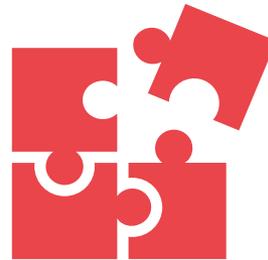


Le contexte du projet

Trois leviers pour décarboner
les principaux secteurs émetteurs de CO₂
comme l'industrie et les transports maritimes et aériens



**Évolutions
sociétales**
pour changer nos
comportements



**Évolutions
techniques**
pour améliorer la
performance



**Nouvelles
solutions**
pour réduire les
recours aux énergies
fossiles

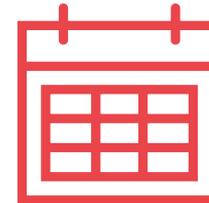
Les invariants



**Les objectifs annuels
de production**



**La certification
bas-carbone**



**La mise en service
des sites**



**Le choix du site
d'implantation**



**Les synergies
industrielles**

Les ressources du projet et alternatives



Electricité
bas-carbone
240 MW de puissance



Eau
2,7M de m³
d'eau brute /an



Hydrogène
bas-carbone
29 000 tonnes /an
produites sur site

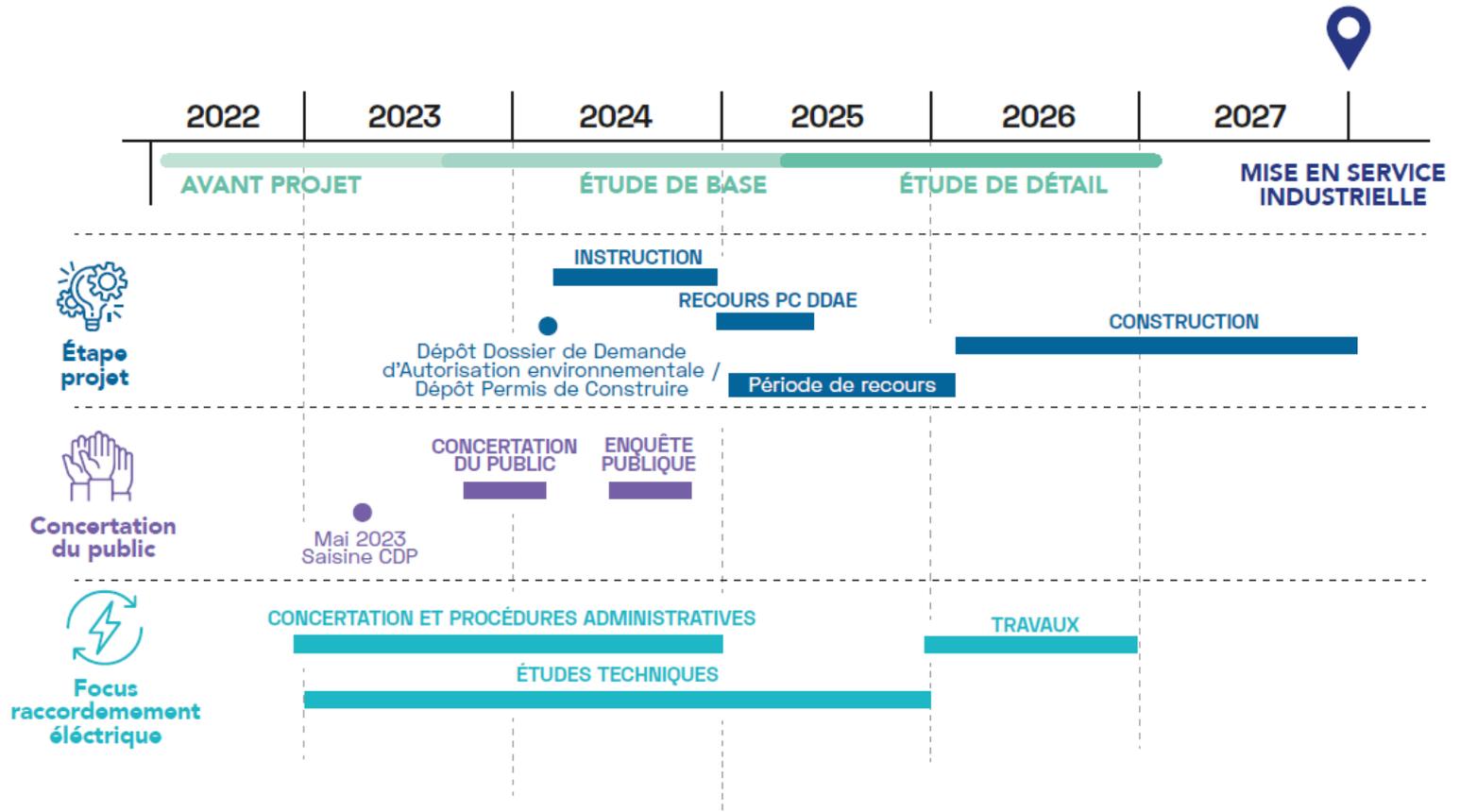


Dioxyde
de carbone
213 000 tonnes /an
captées



Vapeur d'eau
bas-carbone
10 à 25% de la production
actuelle du GIE OSIRIS

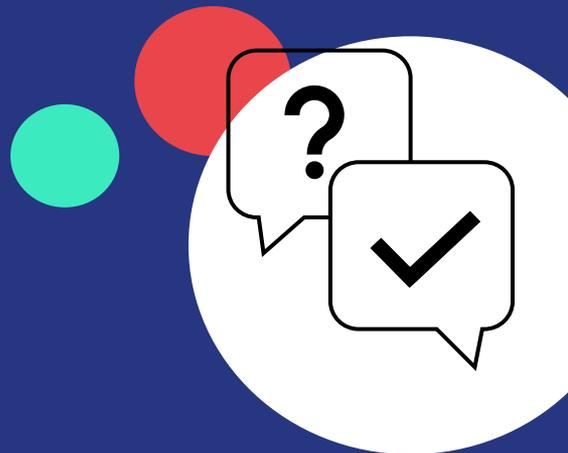
Le budget et le calendrier



Le budget prévisionnel du projet est estimé en 2023 à 700 millions d'euros HT.

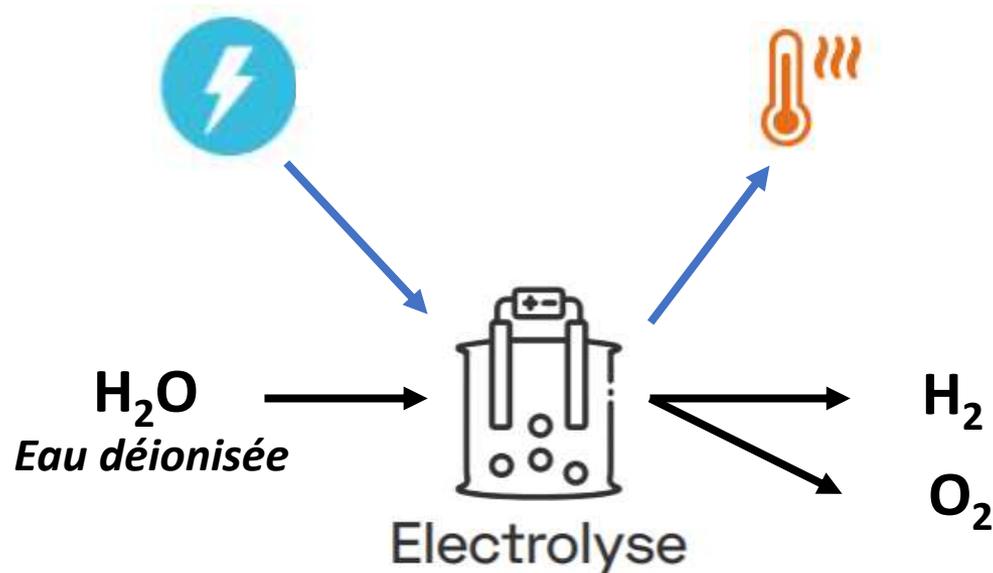
4.

eM-Rhône – Les besoins en eau



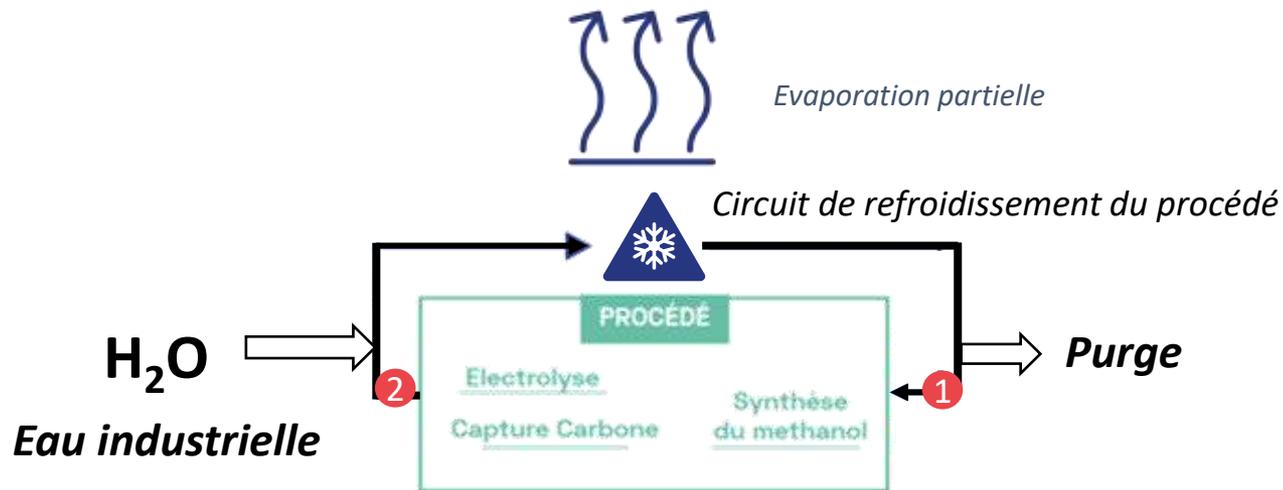
Pour quels usages ?

L'eau comme matière première pour la production d'hydrogène



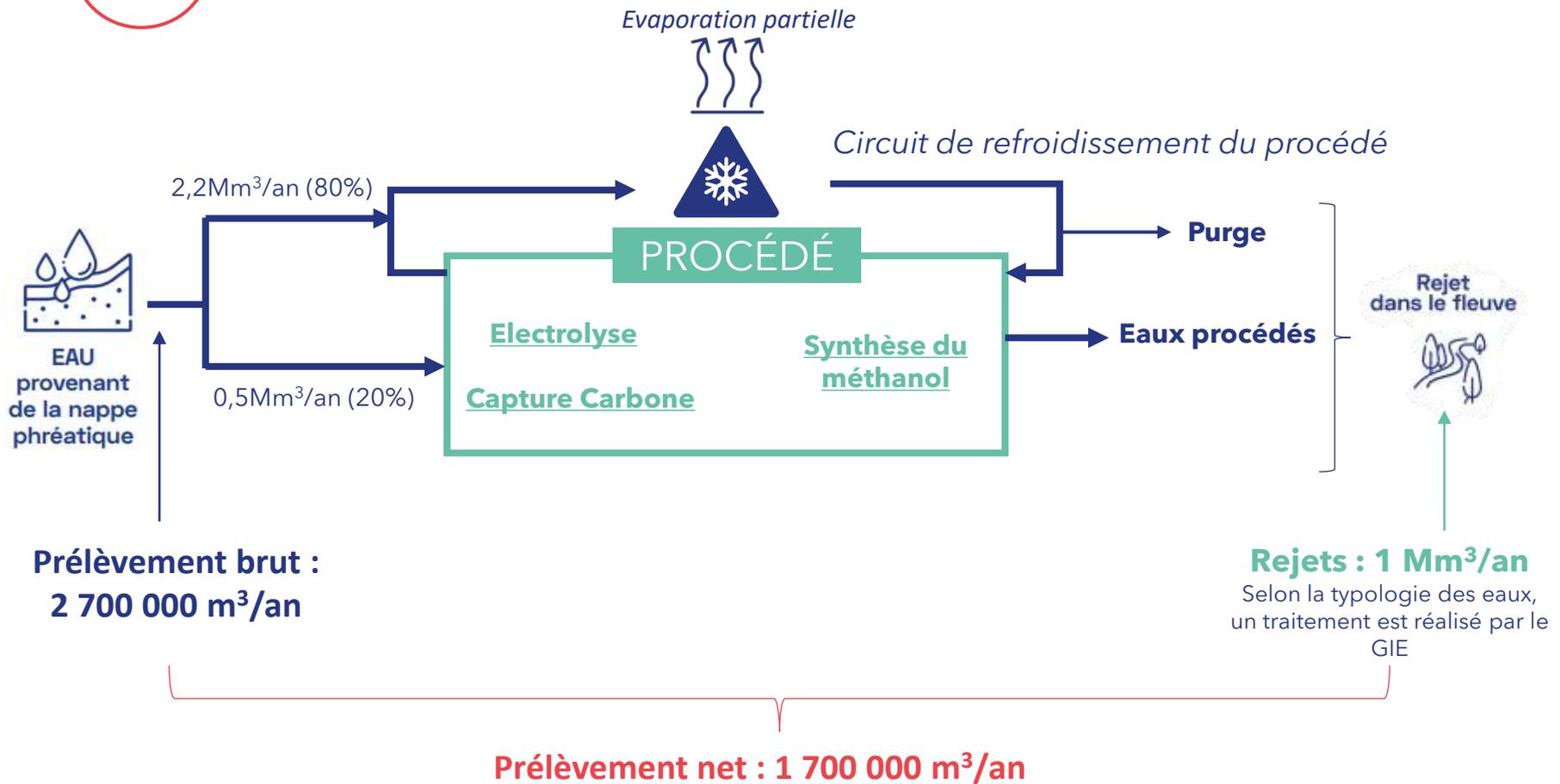
Pour quels usages ?

L'eau pour le fonctionnement du système de refroidissement



Appoint d'eau pour compenser l'évaporation et la purge

Quelles quantités ?



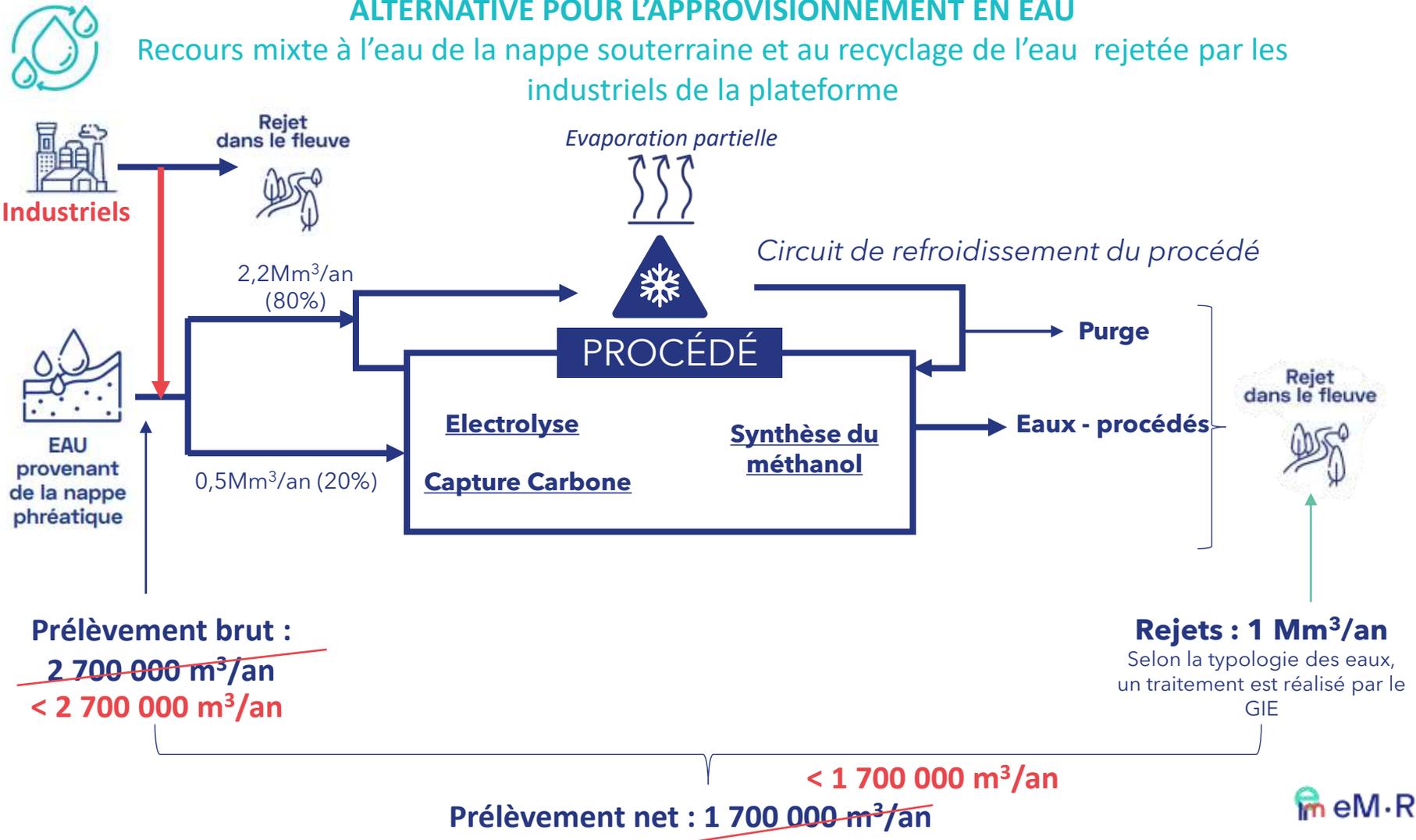
La gestion du prélèvement, transport, traitement et du rejet sera réalisée par le GIE OSIRIS.

La prise en compte de la raréfaction de la ressource en eau

Limitation du prélèvement d'eau

ALTERNATIVE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU

Recours mixte à l'eau de la nappe souterraine et au recyclage de l'eau rejetée par les industriels de la plateforme



La prise en compte de la raréfaction de la ressource en eau

En cas de crise



- Des **dispositions coercitives sur le prélèvement d'eau** pourraient être mises en place au niveau préfectoral.



- Une **gestion coordonnée au sein de la plateforme GIE OSIRIS** sera mise en place.



- Si nécessaire, la **production de Méthanol** sera à ajuster à la **contrainte**.

Questions / Réponses



Comment participer ?

Du 4 décembre 2023 au 25 février 2024

18
RENDEZ-VOUS
CLÉS



2

**FORUMS
PARTICIPATIFS**



5

**ATELIERS
THÉMATIQUES**



1

**CONFÉRENCE
DÉBAT**



6

**STANDS
MOBILES**



4

**PETITS
DÉJEUNERS**

Comment s'informer et contribuer ?



**DOSSIER DE CONCERTATION
SYNTHÈSE DU PROJET
FICHES THÉMATIQUES**



SITE INTERNET DU PROJET
WWW.EM-RHONE-CONCERTATION.FR



**CAHIERS
D'ACTEURS**



**MESSAGERIE VOCALE
24H/7J**



**REGISTRES DE
CONTRIBUTIONS**



07.57.54.22.93

La concertation préalable du public

Les prochaines étapes



Atelier thématique

24 janvier – Approvisionnement et raccordement électrique – Espace Kémio



Stand mobile

24 janvier – Intervention Lycée professionnel



Atelier thématique

31 janvier Intégration paysagère et biodiversité – Espace Kémio

Du 4 décembre
2023 au 25
février 2024

Questions / Réponses

